

NOTE SUR UN NOUVEL AVERS DE L'OBOLE AU SANGLIER DES RUTÈNES

Jean-Albert Chevillon et Cédric Lopez

Jusqu'à très récemment, les études sur les monnaies « à la croix et assimilées » ont souvent minimisé l'importance des avers. Même si les informations apportées par les avers ne s'avèrent pas d'une extrême importance pour les classifications usuelles, elles demeurent cruciales pour l'étude de l'évolution des types. C'est dans ce cadre que nous publions ici un nouvel avers de l'obole dite « au sanglier », attribuée aux Rutènes.

À partir de la fin du deuxième siècle avant J.-C., de nombreuses frappes locales viennent largement étoffer le monnayage de la Gaule du Sud. La mise en exploitation des mines argentifères situées en bordure méridionale du Massif Central apportent aux Rutènes, à partir de cette époque, un atout majeur favorisant la multiplication des frappes. Trois groupes de monnaies sont actuellement attestés pour ce peuple : les bronzes (à légende latine TATINOS et ATTALVS), les drachmes avoisinant les 2.20 g et leurs fractions (obole, hémiobole, etc...).

Dans l'échelle des divisions de la monnaie chez les Grecs, l'hémiobole constitue la moitié d'une obole et correspond à la fois à un poids et à une monnaie. Le tértartémorion représente un vingt-quatrième de la drachme, i.e. un quart de l'obole (0.18 g dans le système attique)¹.

Néanmoins, il existe pour l'instant une réelle difficulté de classement des divisionnaires attribuables aux Rutènes sous l'une ou l'autre de ces appellations. Par exemple, le type dit *de Grabels* est représenté par des monnaies ayant un poids variant entre 0.30 et 0.50 g. Nos connaissances actuelles n'étant pas suffisamment avancées pour utiliser avec certitude l'une ou l'autre de ces dénominations, nous ne prendrons pas le risque ici d'employer un autre terme que celui d'*obole*, ce sujet n'étant pas l'objet de cette publication.

Dans ce travail, nous souhaitons présenter une monnaie non référencée (Figure 1) dans les catalogues récents.



Figure 1 : Obole au sanglier (variante inédite) ; 0.21 g.
Provenance : « Hérault ».
Coll. Privée, Hérault.

À l'avers, trois cercles accolés et plusieurs lunules occupent le champ. Au revers, un sanglier à gauche, avec pattes rectilignes bouletées, est représenté dans un grênetis. Avec un poids de 0.21 g et un diamètre compris entre 7.5 et 9 mm, ce spécimen s'inscrit dans le groupe des oboles *au sanglier* attribuables aux Rutènes (Feugère 2011). Notons qu'un autre exemplaire semble provenir d'un même coin de revers mais n'apporte cependant aucune information à propos des motifs de l'avers. Il confirme néanmoins la représentation exagérée du groin du sanglier qui prend l'apparence d'une défense (Figure 2).

D'après le propriétaire de la monnaie 1 (que nous remercions), la provenance est héraultaise, ce qui confirme la carte de répartition du type *au sanglier* qui semble désigner une émission des Rutènes provinciaux.

¹ Aristote le mentionne comme étant la plus petite monnaie d'argent ; mais il y en avait de plus petites encore, puisqu'on connaît l'hémitartémorion, ou huitième d'obole, qui pèse 0,09 g.



Figure 2 : Obole au sanglier (CL-087) ;
0.22 g.

Habituellement, les oboles *au sanglier* anépigraphes² présentent une tête à gauche, avec une chevelure constituée d'empilements de traits horizontaux, fidèle à la représentation que l'on trouve sur les drachmes du même type (Figure 3). Ainsi, la particularité de l'exemplaire que nous présentons réside dans la présence de cercles à l'avant, que nous interprétons comme étant une partie de la chevelure.



Figure 3 : Reconstitution d'empreinte d'un
avers du type au sanglier (Lopez 2011)

Aucun avers connu n'offre un tel motif pour le type *au sanglier*. Par ailleurs, il est intéressant de noter la similitude de la gravure avec les avers du type CL-099, dit *aux lunules* (Figure 4). Cette remarque permet de proposer pour la première fois un lien entre ces deux types. Du point de vue métrologique, le rapprochement entre ces deux variantes est confirmé, avec des poids situés entre 0.18 et 0.24 g (cf. Lopez 2011).



Figure 4 : Obole aux lunules (CL-099) ;
0.18 g.

Il ne reste plus qu'à souhaiter la publication de nouveaux exemplaires afin de confirmer cette relation (même atelier ? même graveur ?), et surtout de permettre une localisation de cette intrigante émission qui vient compléter le corpus des énigmatiques monnaies *à la croix et assimilées*.

BIBLIOGRAPHIE

FEUGERE, M. et PY, M. (2011). Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne. *Editions Monique Mergoïl*, Montagnac.

LOPEZ, C. (2011). Reconstitutions d'empreintes. Les monnaies attribuables aux Rutènes. *Editions VIIRIA*, Montpellier.

² Une rare variante (CL-082 ; RUT-208) présente un sanglier à droite, au dos rond, avec un style à rapprocher de la drachme à légende *BIRACOS*. D'après nous, il s'agit d'un type à part, plus tardif, qui n'est pas à prendre en considération ici.